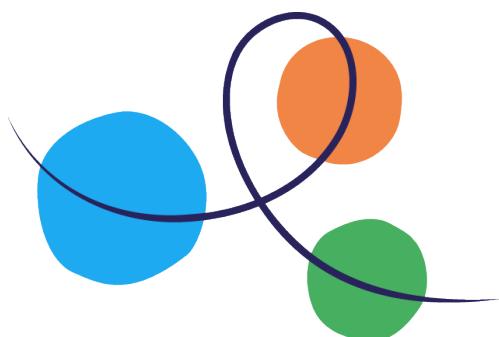




Rapport d'activité

AVECsanté 2023



AVECsanté
AVENIR DES ÉQUIPES COORDONNÉES

51 rue Saint-Georges, 75009 Paris
Association loi 1901



SOMMAIRE

Edito	4
1. Vie associative	5
Elections 2023	5
Recrutements équipe salariée et nouvel organigramme	6
Identité graphique	7
Nouveau site internet	8
2. Lien avec les fédérations régionales et adhésions.....	9
Jeudi des régions	9
Mercredi prévention.....	10
Groupe directeurs	11
Journées régionales.....	11
Groupe communication	11
3. Evènements	11
Rencontres AVEC les équipes à Saint-Malo	11
4. Développement de projets.....	12
Communication	12
Prévention.....	15
Capitalisation.....	19
Agenda politique	21
Plaidoyer	22
Commissions thématiques AVECsanté	23
Form'AVEC	24
5. Partenariats.....	25
Institutionnels / Associatifs	25
Autres.....	25
6. Budget	25
7. Perspectives 2024.....	25
Création d'une fédération en PACA	25
Lien avec les fédérations régionales	25
Prévention : nouveau projet	25



Form'AVEC	26
Lien avec les élus	26
Communication	26
Plaidoyer	26



Edito

AVECsanté, ça bouge en 2023...

Transformer notre système de santé... Une promesse, un objectif, une nécessité...

Malgré les défis de santé publique qui se profilent (accès aux soins, vieillissement de la population, explosion des pathologies chroniques et pathologies en lien avec l'environnement), après une crise sanitaire sans précédent et alors que les professionnels de santé doutent de leur avenir ou peinent à recruter, la progression du nombre MSP se poursuit ! Le cap des 2000 MSP est franchi, avec de plus en plus de professionnels de santé libéraux de soins primaires partageant un projet de santé commun et constituant des équipes pluriprofessionnelles dans lesquelles coordination, complémentarité, efficience, innovation, permettent de « faire face » et d'aller plus loin.

Les Rencontres AVEC les Equipes, à Saint-Malo, en mars 2023, avec 1500 congressistes (record de participation !!!) démontrent la dynamique du mouvement.

Mais 2000 MSP ce n'est pas assez pour donner la possibilité à chaque français d'accéder à une équipe pluri-pro de soins primaires, partout sur le territoire.

Avec l'annonce par le gouvernement du plan « 4000 MSP » lors des Rencontres nationales d'AVECsanté à Saint-Malo, l'engagement politique est fort pour développer les MSP. Cet objectif ambitieux a été fixé pour fin 2027

Avec cet objectif commun, les liens avec nos partenaires nationaux (CNAM, DGOS...) qui existaient déjà, se sont considérablement renforcés dans ce contexte.

Mais ce plan nécessite des moyens supplémentaires destinés aux fédérations régionales dont le travail d'accompagnement de terrain précieux est incontournable.

Sur le terrain, les MSP ont redoublé d'innovation pour répondre au mieux aux besoins en santé des usagers, notamment dans le cadre des Art 51. Ces expérimentations nous donnent des pistes d'amélioration du travail en équipe ainsi que sur l'amélioration des modèles économiques à venir. La reconnaissance de l'équipe devient désormais de plus en plus incontournable et définit progressivement la plus petite unité de l'offre en santé de ville.

Cette dynamique du « toujours plus d'équipe », « toujours plus de pluri-pro » s'est traduit dans la vie associative, avec un renouvellement du Conseil d'administration, du Bureau et une modification des statuts d'AVECsanté. Le principe d'une co-présidence a été adoptée et doit permettre une complémentarité pluriprofessionnelle à l'image de ce qui se vit quotidiennement dans les MSP ou les fédérations régionales. Elle doit nous permettre une représentativité accrue de la pluriprofessionnalité et de la force de l'équipe, y compris dans le management du mouvement fédéral national.

Convaincus que les MSP sont la solution d'avenir pour assurer l'accès à des soins de qualité au plus profond des territoires, nous saurons nous adapter aux contextes politiques et continueront à œuvrer pour des fédérations régionales fortes et structurées. Notre travail passé et à venir va dans ce sens.



1. Vie associative

Elections 2023

Présidence, Bureau, Conseil d'administration

Le 10 octobre 2023, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu pour l'élection d'une nouvelle présidence de l'association AVECsanté. Cette élection se voulait à changement de statut puisque d'un président, AVECsanté est passé à une co-présidence à trois têtes.

Le conseil d'administration a élu à cette **co-présidence d'AVECsanté** pour un mandat de trois ans :

- Pascal GENDRY, co-président, médecin généraliste, élu pour une nouvelle mandature
- Emmanuelle BARLERIN, co-présidente, infirmière, nouvellement élue
- Patrick VUATTOUX, co-président, médecin généraliste, nouvellement élue

Cette Assemblée générale extraordinaire a également élu un nouveau bureau composé de huit membres et un nouveau conseil d'administration composé de 45 membres.

Membres du bureau AVECsanté élus pour un mandat de trois ans :

- Pascal GENDRY, MG, co-président
- Emmanuelle BARLERIN, IDE, co-présidente
- Patrick VUATTOUX, MG, co-président
- Pascal CHAUVET, IDE, trésorier
- Gaëlle BACOU, IDEL
- Laurence CASSÉ, sage-femme
- Guillaume FONGUEUSE, IDE
- Victor TERRAZA, kinésithérapeute

Membres du conseil d'administration AVECsanté élus pour un mandat de trois ans :

- Elus :
 - ✓ Gaëlle BACOU, IDEL
 - ✓ Emmanuelle BARLERIN, IDE
 - ✓ Pascal CHAUVET, IDE
 - ✓ Laurence CASSE, sage-femme
 - ✓ Elodie GAZEAU, coordinatrice
 - ✓ Pascal GENDRY, MG
 - ✓ Yoann MARTIN, MG
 - ✓ Estelle PARROT, pédicure-podologue et coordinatrice
 - ✓ Antoine PRIOUX, pharmacien
 - ✓ Emmanuelle REMONGIN, pharmacienne
 - ✓ Fatima SAID-DAUVERGNE, IDE
 - ✓ Michel SERIN, MG
 - ✓ Christophe PAUL, MG
 - ✓ Patrick VUATTOUX, MG
- Représentants des régions / titulaires :
 - ✓ Guillaume FONGUEUSE, IDE
 - ✓ Victor TERRAZA, kinésithérapeute
 - ✓ Arnaud BLESSEMAILLE, MG
 - ✓ Carole LARGER-AUBRY, MG
 - ✓ Hervé LE NEEL, MG
 - ✓ Franck MASSE, MG
 - ✓ Véronique COCHET, MG
 - ✓ François AGOSTINI, MG

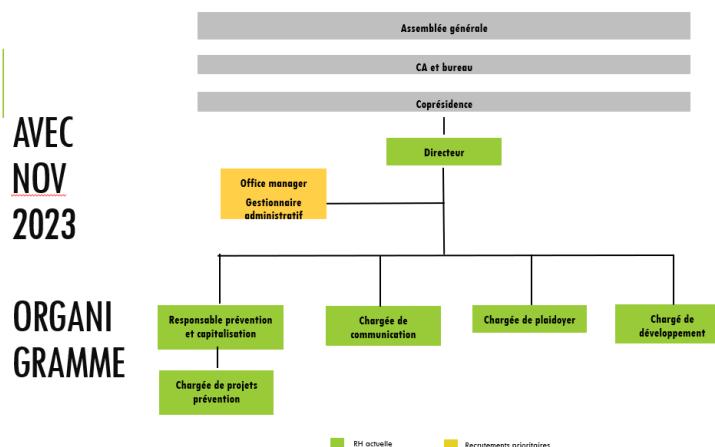
- ✓ Alexandre FELDMAN, MG
 - ✓ Delphine RUBE, MG
 - ✓ Jacques FRICHET, MG
 - ✓ Michel DUTECH, MG
 - ✓ Martine LANGLOIS, MG
 - ✓ Jacques-Claude CITTEE, MG
 - ✓ Etienne DESLANDE, MG
- Représentants des régions / suppléants :
- ✓ François HAZEBROUCK, IDE et coordinateur
 - ✓ Denis PASSERIEUX, MG
 - ✓ Pedro FERREIRA, IDE
 - ✓ Christophe ROHRBACH, MG
 - ✓ Carine RENAUDX, IPA
 - ✓ Woodlyne BAZELAIS, IPA
 - ✓ Guillaume BOISDIN, MG
 - ✓ Pascal BERTHIN, IDE
 - ✓ Carole GEREYS, diététicienne et coordinatrice
 - ✓ Philippe CARRERE, MG
 - ✓ Aurélia BOUCHER, kinésithérapeute
 - ✓ Dominique POGGI, MG
 - ✓ Jean-Philippe ARNAU, MG
 - ✓ Aïcha ISSA, MG

Recrutements équipe salariée et nouvel organigramme

Deux créations de poste ont eu lieu en 2023 :

- Poste de **chargé.e de plaidoyer** : recrutement finalisé en juin 2023
- Poste de **chargé.e de projet prévention** : recrutement finalisé en septembre 2023

Le renforcement de l'équipe salariée a permis de **nouvel organigramme** :



Composition de l'équipe salariée en 2023 :

Directeur, Hugo TIFFOU

Responsable prévention et capitalisation, Jintana GLUMAC

Chargée de projet de prévention, Rajaa KOBROSLY (arrivée en septembre 2023)

Chargée de communication, Leïla SAFFRAY

Chargée de plaidoyer, Mathilde RATEAU (arrivée en juin 2023)

Chargé de développement, Charles BOUQUE

Le recrutement de l'office manager / gestionnaire administratif sera finalisé au premier trimestre 2024.



Identité graphique

L'identité graphique de l'association a été repensée en 2023. Après 5 ans en ayant le même logo, les perspectives du mouvement ont évolué et son identité avec. Un travail avec une graphiste a été réalisé sur la base d'un brief.

Pourquoi changer ?

- « SANTÉ » illisible dès que le logo atteint une taille relativement petite sur les documents ou supports média ;
- Logo trop fourni en nombre de couleurs : difficulté à utiliser pour des supports de communication. Couleurs peu en relation avec la santé ;
- Typographie non adaptée et ancienne ;
- Se démarquer du groupe AVEC dans le médico-social.

Demande

- Refonte du logo pour répondre aux nouvelles problématiques d'AVECsanté & un aspect plus moderne et dans l'air du temps en termes d'image de marque et qu'il soit plus marqué « santé ».

Caractéristiques techniques

- Avoir un logo modernisé avec les couleurs principales de l'ancien logo : vert, bleu, orange et s'en tenir à ces trois couleurs majeures pour les déclinaisons ;
- Typographie moderne et avoir le nom « AVECsanté » entièrement lisible ;
- Déclinaison adaptable en fonction des supports (par exemple pour des goodies, avoir un logo adaptable à l'horizontale) et en fonction de la couleur ;
- Avoir une cohérence site / logo ;
- Être repéré dès l'apparition du logo (ne plus être confondu avec le groupe Avec).

Nouveau logo

Version complète :



Version horizontale :



Version symbole uniquement :



Le logo existe en couleur avec typographie bleue, en couleur avec typographie blanche, en noir et blanc avec typographie noire et en noir et blanc avec typographie blanche.



Depuis le 21 décembre 2023, AVECsanté a changé officiellement toute sa charte graphique en adoptant notamment un nouveau symbole et une nouvelle typographie¹ :

- Ce symbole représente la pluralité, la diversité des fédérations grâce à ces cercles de couleurs de tailles et formes différentes. L'ensemble est relié par un trait dynamique qui amène l'idée de la coordination, du travail d'équipe tout en évoquant également le cheminement et le parcours de soin.
- La typographie permet un contraste entre « AVEC » et « santé » grâce au contraste capitales / minuscules et l'épaisseur des lettres. La nouvelle police de caractère apporte de la modernité, sobriété et plus de lisibilité.
- La tagline « avenir des équipes coordonnées » est gage de sérieux et de l'engagement du mouvement.
- Les couleurs ont été légèrement éclairci, apportant un aspect plus positif et le noir a été remplacé par un bleu profond qui lie l'ensemble de ces éléments de façon plus subtile.

Nouveau site internet

Le site internet d'AVECsanté a été repensé d'août à décembre 2023 pour répondre aux nouveaux besoins. Cette évolution a été travaillé avec un prestataire sur la base d'un brief fourni par AVECsanté.

Objectifs du site

- Savoir qui est AVECsanté et son mouvement (articulation entre les fédérations régionales et le national)
- Donner de l'information large : au niveau politique, positionnement (plaidoyer), événement
- Approfondir de l'information déjà connue : recontextualiser, donner le cadre, l'aspect législatif

Cibles

- Fédérations régionales membres d'AVECsanté
- Adhérents aux fédérations régionales (équipes dont les MSP)
- Étudiants
- Professionnels de santé non adhérents exerçant en MSP ou non
- Presse
- Élus des collectivités territoriales
- Institutions en lien direct (ministère de la Santé, Assurance maladie ...)
- Acteurs en promotion de la santé (SFSP, IREPS, FNES...)

Résultat

¹ [Télécharger le guide graphique d'AVECsanté](#)



Le 21 décembre 2023 a été mis en ligne ce nouveau site², plus responsive, en concordance avec la nouvelle identité graphique. L'arborescence a été travaillée en détail avec chacun des salariés de l'équipe pour que tout soit bien présenté et qu'elle ait du sens pour notre public.

2. Lien avec les fédérations régionales et adhésions

Jeudi des régions

En distanciel

Le jeudi des régions a lieu chaque premier jeudi du mois. Il réunit les salariés des fédérations régionales autour d'un ou deux sujets. L'objectif est d'échanger entre région pour s'entraider et faire remonter les éléments au national.

Des thématiques variées abordées lors des jeudis des régions en 2023 :

- Nouvel ACI des MSP dans la vraie vie
- Adhérents sur le solde ACI et nouveaux indicateurs ACI
- Outil SI et CRM en fédérations régionales
- Groupement employeur
- Indicateur ACI : insuffisance cardiaque
- SECPA – Structures d'Exercice Coordonnée PArticipatives

En présentiel

Deux journées des régions ont eu lieu en présentiel en 2023 : l'une la veille du lancement des Rencontres nationales de Saint Malo le 16 mars 2023, l'autre s'est tenue à Paris le mardi 7 novembre 2023.

Jeudi des régions - Partenariat et Prévention - 16 mars 2023

Cette journée s'est tenue au Palais du Grand Large à Saint Malo et a rassemblé environ 110 personnes (salariés, bureau, CA, Président(e)s des fédérations régionales et d'AVECsanté).

L'objectif de cette journée visait à travailler ensemble autour des notions de partenariat et de Prévention au sein du mouvement AVECsanté.

Jeudi des régions - Plaidoyer - Mardi 7 novembre 2023

Cette journée s'est tenue à la FIAP et a rassemblé 22 salariés des fédérations régionales, la plupart du temps venues en binôme. L'ensemble des salariés d'AVECsanté étaient présents ainsi que deux des trois co-présidents.

L'objectif de cette journée visait à faire travailler, en atelier et en petits groupes, les salariés des fédérations régionales sur la thématique du plaidoyer autour des notions de :

- Définition à donner pour le mouvement AVECsanté au plaidoyer

² [Site AVECsanté](#)



- De points de vue, attentes et besoins des fédérations régionales en termes plaidoyer

La synthèse de cette journée a permis à AVEC Santé de rediscuter et de préciser sa stratégie de plaidoyer. Les travaux et réflexions débutées à ce sujet en 2023 se poursuivront au cours de l'année 2024.

Mercredi prévention

Dans le cadre de notre engagement envers la santé publique et la promotion de la santé, nous avons initié une série de rencontres trimestrielles intitulées « Mercredis Prévention ». Ces sessions sont conçues pour offrir un espace d'échange et de discussion entre les salariés des fédérations régionales. L'objectif est de partager les actualités en matière de santé publique, de discuter des initiatives de prévention, et de mutualiser les expériences et les bonnes pratiques.

Objectifs des « Mercredis Prévention »

1. Échange d'Informations : Faciliter le partage des dernières actualités en santé publique, notamment les nouvelles législations, les avancées scientifiques et les recommandations de santé.
2. Promotion de la Prévention : Discuter des initiatives et des campagnes de prévention mises en place par les différentes fédérations régionales.
3. Mutualisation des Expériences : Permettre aux salariés de partager leurs expériences, les défis rencontrés et les solutions apportées dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé.
4. Renforcement des Compétences : Offrir des opportunités de formation et de développement professionnel continu à travers des ateliers et des discussions thématiques.

Impact et Bénéfices

1. Renforcement des Liens entre Fédérations : Les échanges réguliers ont permis de créer une communauté de pratique dynamique et solidaire.
2. Amélioration des Pratiques de Prévention : Le partage d'initiatives et de bonnes pratiques a conduit à l'amélioration et à l'innovation dans les programmes de prévention régionaux.
3. Augmentation de l'Engagement des Salariés : Les participants se sentent plus impliqués et motivés, sachant qu'ils peuvent contribuer activement et bénéficier des expériences de leurs pairs.
4. Développement Professionnel : Les ateliers thématiques offrent des opportunités continues pour renforcer les compétences des salariés.

Les « Mercredis Prévention » se sont révélés être une initiative importante pour favoriser l'échange, la coopération et le développement professionnel dans le domaine de la santé publique et de la prévention. Nous continuerons à développer et à enrichir ces sessions pour répondre aux besoins des salariés des fédérations régionales et maximiser leur impact sur la promotion de la santé.



Groupe directeurs

Préoccupés par des missions et responsabilités communes, différentes personnes en charge des postes de gestion et/ou direction de toutes les fédérations (régionales et nationale) ont mis en place un groupe d'échange. Cela a permis aux directeurs / coordinateurs régionaux d'échanger entre pairs sur leurs missions, leurs difficultés, leurs réussites.

Journées régionales

L'équipe salariée du mouvement a fait en sorte qu'une personne soit présente pour chaque journée régionale.

Groupe communication

Depuis novembre 2023, un groupe communication se retrouve une fois par trimestre. Il regroupe les chargés de communication ou les référents communication de chaque fédération régionale. Les échanges se font sur une thématique définie ensemble au préalable et dure entre 1h30 et 2h.

3. Evènements

Rencontres AVEC les équipes à Saint-Malo

Les Rencontres AVEC les équipes 2023 se sont déroulées à Saint-Malo les vendredi 17 et samedi 18 mars 2023 au Palais du Grand large de Saint-Malo. Les Rencontres sont organisées tous les ans par la Fédération nationale, AVECsanité ainsi qu'une fédération régionale. Cette année, c'est la fédération de Bretagne - ESSORT - qui a accueilli cet événement.

Durant ces 2 jours, les participants ont eu l'opportunité d'assister à des plénières, des conférences, d'échanger avec des partenaires liés au milieu de la santé ou encore de passer un moment convivial entre professionnels de santé lors de la soirée pluripro qui a eu lieu le vendredi soir. François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, Marie Daudé, Directrice Générale de l'Offre de Soins, Thomas Fatôme, Directeur Général de la CNAM, étaient présents lors des premières plénières des Rencontres pour évoquer le rôle essentiel de maillon de proximité que sont les équipes dans la refondation des soins primaires.

Quelques chiffres

- 21 conférences
- 3 plénières
- 36 partenaires / exposants
- 1493 inscrits et 1434 participants
- 103 commandes de groupe



- 1217 téléchargements de l'application dédiée aux Rencontres

4. Développement de projets

Communication

La communication a continué son développement en 2023. Travailler sous plusieurs types, les projets de communication sont variés et représentatifs de l'évolution de l'association.

Presse

L'année 2023 a vu paraître 10 communiqués de presse³ :

- 23/03/2023, « Aller vers 4000 maisons de santé pluriprofessionnelles d'ici 2027 ! »
- 30/03/2023, « Aller vers les patients en affection longue durée (ALD), un objectif et une raison d'être des maisons de santé pluriprofessionnelles »
- 12/04/2023, « PPL Rist : l'accès direct sera garanti en maisons et centres de santé pluriprofessionnels »
- 19/04/2023, « La CCMSA et AVECsanité signent une convention de partenariat », communiqué commun avec la CCMSA
- 05/05/2023, « Règlement arbitral : changer de méthode, changer d'échelle »
- 14/06/2023, « 4000 maisons de santé pluriprofessionnelles : oui, mais de qualité ! »
- 05/07/2023, « Les MSP agissent aussi au sein des quartiers populaires »
- 11/10/2023, « Une co-présidence pluriprofessionnelle pour AVECsanité »
- 30/11/2023, « Suppression de l'aide médicale d'Etat, va-t-on nous demander de ne plus soigner nos patient-e-s ? », communiqué commun avec la FNCS et le RCDSC
- 21/12/2023, « En route pour 2024 : les trois nouveautés d'AVECsanité »

Le listing des contacts presse s'élève à 315 en 2023. Les retombées presse sont toutes indiquées dans la revue de presse dédiée⁴.

➔ Le taux d'ouverture est de 42% et le taux de clics est de 7.1%.

Projet aller verT

En 2023, AVECsanité soutient le projet « aller verT »⁵ de Sylvain Fonte et sa famille. L'objectif de ce projet est de mettre en valeur les projets de santé innovants des maisons de santé pluriprofessionnelles en France en faisant un tour de France à vélo avec sa femme et ses trois filles.

Le travail autour de ce projet pour notamment accompagner Sylvain sur la partie communication a démarré en février 2023. La partie plus concrète a démarrer à l'été 2023 avec un départ sur les routes le 23 août 2023.

³ Pour lire les communiqués de presse, rendez-vous sur le site internet dans la [rubrique « presse »](#)

⁴ [Télécharger la revue de presse AVECsanité 2023](#)

⁵ Communiqué de presse [« Tour de France à vélo à la rencontre des MSP »](#)



Sylvain travaille en collaboration directe avec un chargé de relation presse, Benoît Renart – Flint Agency, pour valoriser le projet et avec la chargée de communication d'AVECsanité pour la publication et réalisation des vidéos et articles illustrant les échanges avec toutes les MSP rencontrées.

Newsletter

La newsletter du mouvement a été repensée courant d'année 2023. L'objectif de cette refonte était d'avoir des rubriques récurrentes et de pouvoir mettre en avant les actualités des fédérations régionales. On retrouve maintenant de façon régulière une rubrique « AVECsanité », « actu », « info », « chiffre clé », « événement » et de façon récurrente la rubrique « fédé régionale ».

- ➔ En 2023, il y a eu 28 newsletters d'envoyées à un listing de 2300 personnes.
- ➔ Le taux d'ouverture moyen est de 53% et le taux de clics est de 6.9%.

LinkedIn

La page LinkedIn d'AVECsanité est bien suivi et le nombre d'abonnés est en constante augmentation. A la fin de l'année 2023, 3199 personnes suivaient la page.

- ➔ Nombre total de post : 181
- ➔ Nombre total d'impression : 155 976

Ci-dessous les statistiques détaillés des posts :

	Nombre de post	Total impressions	Total clics	Total j'aime	Total com	Total repost
Janvier	14	8478	340	126	9	24
Février	11	9461	323	226	9	56
Mars	55	38843	3157	1117	31	165
Avril	13	13552	616	321	8	75
Mai	14	9458	343	197	9	68
Juin	14	7700	524	163	3	32
Juillet	12	10959	1869	230	17	74
Août	20	22076	2682	429	35	134
Septembre	6	4881	455	161	4	29
Octobre	6	10457	699	277	17	61
Novembre	8	8489	362	198	8	54
Décembre	8	11622	479	293	11	100
Moyenne / an	15	12998	987	312	13	73
TOTAL 2023	181	155976	11849	3738	161	872

YouTube

La page YouTube d'AVECsanité⁶ est suivi par 160 abonnés à la fin de l'année 2023. Il y a eu 18 vidéos publiées :

⁶ [Page YouTube d'AVECsanité](#)



- 23/02/2023 « Teaser Bien dans sa peau »
- 23/02/2023 « Teaser Etang Aidant »
- 23/02/2023 « Aller vers... projet santé sport »
- 23/02/2023 « Aller vers... projet Etang Aidant »
- 23/02/2023 « Aller vers... projet bien dans sa peau »
- 23/02/2023 « Aller vers... projet foyer Marguet »
- 23/02/2023 « Teaser Foyer Marguet »
- 23/02/2023 « Teaser sport santé »
- 06/03/2023 « Teaser – Aller vers de nouveaux modes de rémunération dans l'équipes »
- 22/03/2023 « #AVEC2023 : Les équipes à la base de la refondation – plénière 1 »
- 22/03/2023 « #AVEC2023 : La coordination, aller vers une nouvelle fonction, un nouveau métier – plénière 3 »
- 22/03/2023 « #AVEC2023 : Dialogue avec François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention – plénière 2 »
- 24/07/2023 « Teaser – Aller verT les équipes »
- 25/07/2023 « Aller verT : rendez-vous en Bretagne »
- 27/07/2023 « Rencontres nationales à Montpellier le 22 et 23 mars 2024 »
- 11/10/2023 « AVECsanté : une co-présidence pluriprofessionnelle »
- 26/10/2023 « Aller verT les Normands »
- 21/11/2023 « Aller verT : la coopération infirmières – médecins généralistes en MSP »

Ces vidéos ont cumulé :

- 5695 vues au total
- 304,3 heures de visionnage
- 3min 17sec de vue moyenne

L'année 2023 a aussi vu la saison 2 de « Ne confondons pas tout » être publiée avec 8 vidéos. Cette série fait l'objet d'une collaboration entre le Concours Pluripro et AVECsanté. Ces vidéos ont cumulé 813 vues au total. Les vidéos sont les suivantes :

- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : ESP et MSP »
- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : ESP et Escap »
- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : ACI CPTS et ACI MSP »
- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : maison de santé et maison médicale de garde »
- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : cabinet de groupe et MSP »
- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : protocoles de coopération nationaux et locaux »
- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : PDSA et SAS »
- 14/03/2023 « #NeConfondonsPasTout : assistante médicale et secrétaire médicale »



Prévention

Depuis 2018, AVECsanté s'engage résolument à promouvoir des projets de prévention à l'échelle nationale, en partenariat avec les fédérations régionales et les équipes de soins primaires. Notre mission est de mobiliser les équipes de soins primaires volontaires autour d'initiatives cruciales de prévention et de promotion de la santé. Les thématiques abordées par ces projets sont diverses et couvrent des domaines tels que la vaccination, la prévention des cancers, les addictions, et bien d'autres encore.

Au cours de l'année 2023, AVECsanté a poursuivi ses efforts pour renforcer la coordination et l'impact de ces actions, en soutenant les équipes de soins primaires dans leur engagement quotidien auprès des patients. Ci-dessous un aperçu des projets phares menés cette année, illustrant notre dévouement constant à améliorer la santé publique à travers des interventions innovantes et collaboratives.

Alcool, ici on en parle ! (2020-2024)

Pilotage et Financement : Le projet "Alcool, ici on en parle !" a été piloté par AVECsanté et financé par l'Institut national du cancer (INCa).

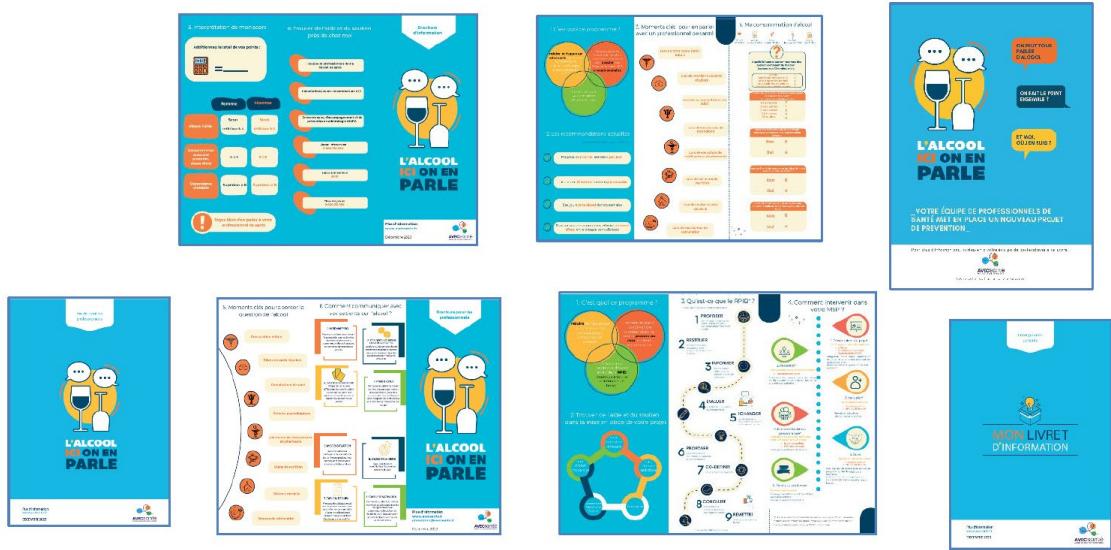
Objectif : Le projet visait à sensibiliser les patients à leur consommation d'alcool et à son impact sur les risques de cancer.

Actions Menées :

- Protocole d'Intervention : Un protocole d'intervention « socle » a été développé, incluant le repérage précoce et l'intervention brève (RPIB).
- Outils Mis à Disposition : Un ensemble d'outils a été mis à disposition des équipes pour faciliter l'identification et la gestion des risques liés à la consommation d'alcool.
- Documents de Recueil de Données : Des documents spécifiques ont été créés pour le recueil des données patients, permettant un suivi rigoureux et structuré.
- Accompagnement des Équipes : Un accompagnement constant des équipes a été assuré, comprenant notamment des formations pour faciliter la mise en œuvre du projet au sein des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

Actions Menées en 2023 :

- 18 avril 2023 – COPIL 2 : Rappel du projet, objectifs et hypothèses, matériels et méthode de l'évaluation, résultats, perspectives et recommandations, complément d'enquête.
- Mise à jour des Outils du Projet.
- 29 novembre 2023 – Échange en Visioconférence : Propositions sur la mise à jour des outils
- Kit outils du projet : Un kit complet a été envoyé à chaque équipe. Il comprenait : Flyers, Brochures (patients/professionnels de santé), Livrets (patients/professionnels de santé), Affiche, Animation écran, Vidéo de présentation, Diaporama, Questionnaire d'évaluation, Outils complémentaires, Stylos. (Disponible en version numérique et papier).



Résultats :

- Implication Régionale : 3 fédérations régionales ont participé activement au projet.
- Participation des MSP : 9 Maisons de santé pluriprofessionnelles ont été impliquées dans le projet.
- Impact sur les Patients : 157 patients ont été sensibilisés et accompagnés dans la gestion de leur consommation d'alcool.

Conclusion

Le projet "Alcool, ici on en parle !" a démontré l'importance de la sensibilisation et de l'intervention précoce dans la réduction des risques liés à la consommation d'alcool. Grâce à une approche collaborative et à des outils adaptés, les équipes de soins primaires ont pu soutenir efficacement les patients, contribuant ainsi à la prévention des cancers liés à l'alcool.

Alcochoix + (2020-2024)

Partenariat : Le programme Alcochoix + est mené en collaboration avec la Fédération Addiction.

Objectif : Ce programme s'adresse aux patients préoccupés par les conséquences de leur consommation d'alcool et désireux de modifier leurs habitudes.

Composantes du Programme :

- Auto-observation de la consommation : Les patients sont encouragés à suivre et à documenter leur consommation d'alcool pour mieux comprendre leurs habitudes.
- Établissement d'un objectif d'intervention spécifique : Chaque patient fixe des objectifs personnalisés pour réduire leur consommation.
- Identification des situations à haut risque : Les situations susceptibles d'entrainer une consommation excessive sont identifiées afin de mieux les gérer.



- Stratégies pour réduire ou éviter la consommation : Des stratégies concrètes sont élaborées pour aider les patients à diminuer ou éviter la consommation d'alcool.
- Stratégies d'adaptation : Les patients apprennent des techniques pour faire face aux envies et aux situations difficiles.
- Auto-renforcement pour l'atteinte des objectifs : Les patients sont encouragés à se récompenser et à se motiver pour atteindre leurs objectifs (basé sur le modèle de Miller et al., 1992).

Résultats :

- Implication régionale : 2 fédérations régionales ont été activement impliquées dans le programme.
- Participation des MSP : 4 Maisons de santé pluriprofessionnelles ont participé à l'initiative.
- Professionnels de santé : 6 professionnels de santé ont été mobilisés pour suivre et accompagner les patients.
- Impact sur les patients : 25 patients ont été suivis et ont bénéficié du programme.

Visites des MSP en 2023 :

- 21 novembre 2023 - Visite MSP de la Plaine à Liévin
 - Actions menées dans la MSP :
 - Présentation du projet via la coordinatrice au restant de l'équipe puis présentation plus détaillée des formés aux non-formés.
 - Questionnaire en libre-service dans la salle d'attente.
 - Un stand réalisé en ville lors de la journée « Parcours du cœur ».
- 4 décembre 2023 - Visite MSP Abbaye de Breteuil
 - Actions menées dans la MSP
 - Présentation à l'équipe du projet.
 - Affichage dans la MSP et hors les murs (dans les mairies des communes alentours etc...) a permis l'inclusion d'un jeune homme hors patientèle habituelle de la MSP, dans le cadre de son suivi judiciaire (perte de permis après alcoolémie positive).
 - L'équipe souhaiterait former leur sage-femme et la 2ème psychologue à Alcochoix
 - Également des souhaits de se former au RPIB.

Conclusion

Le programme Alcochoix + a permis d'accompagner efficacement les patients préoccupés par leur consommation d'alcool, en leur offrant des outils et des stratégies adaptés à leurs besoins individuels. En partenariat avec la Fédération Addiction, AVEC Santé a démontré son engagement à soutenir les professionnels de santé dans les MSP pour les accompagner dans la mise en place de la formation et du projet.



Boîte à outils-AVEC vos outils ! (2022-2025)

Pilotage et Financement : Ce projet est financé par la Cnam-Fonds Addictions et piloté par AVECsanité.

Finalité : « Construction collaborative d'une boîte à outils pour des actions de prévention des conduites addictives ».

Objectif principal : Renforcer les dynamiques de prévention des addictions (tabac, alcool et cannabis) dans les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), en construisant et en mettant à disposition des outils dédiés au repérage et à l'orientation des patients en situation de conduites addictives.

Actions menées en 2023 :

- Phase 2 du projet : présentation des outils (Novembre 2022 à Mars 2023) :
 - La chargée de projet a fait un "tour de France" des MSP impliquées dans le projet afin de présenter les 16 outils sélectionnés lors de la Phase 1. C'est en tout 12 dates, dont 11 en présentiel (y compris à la Réunion) que la Chargée de projet a assurée (1 séance assurée en visioconférence avec la MSP de Sénas pour cause de grève des transports, mais l'évaluateur d'Icone médiation santé était sur place).
- Phase 3 de test des outils (Avril à Juin 2023) :
 - La Phase de test a démarré après les séances de présentation des outils.
 - Parallèlement, un travail a été réalisé (auquel les MSP, Fédérations régionales et partenaires ont été associés) concernant la réalisation d'affiches incitant professionnels de santé et patients à tester ces outils.
 - Un total de 16 outils ont été sélectionnés pour l'expérimentation. Par la suite (en décembre 2023), 4 outils simplifiés ont également été proposés.
 - Des visioconférences de retour d'expérience ont eu lieu en juillet 2023 et en décembre 2023.



Vous participez au projet AVEC vos outils - prévention des conduites addictives ?

- 1 Choisissez vos outils parmi la liste proposée
- 2 Testez et re-testez autant que nécessaire
- 3 Donnez-nous votre avis !

Avec vos **retours d'expérience**, on vous concoctera une boîte à outils nationale, dédiée aux MSP et 100% pluripro.

Laissez-vous guider et testez avec nous !

- Pour parler plus facilement
- d'alcool, de tabac et de cannabis
- Avec **tout le monde**, non-consommateur comme consommateur

Votre équipe de professionnels de santé teste de nouveaux outils

Soutenu par
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS
AVEC
FEMAGE
FEMAS
Fémasif
GIMPSO
APTHS
AVEC

Soutenu par
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS
AVEC
FEMAGE
FEMAS
Fémasif
GIMPSO
APTHS
AVEC

Résultats :

- Implication régionale : 9 fédérations régionales participent au projet.
- Participation des MSP : 17 Maisons de santé pluriprofessionnelles sont impliquées.
- Ouverture du site : Prévue pour 2025.

Conclusion

Le projet « Boîte à outils - AVEC vos outils ! » vise à offrir aux Maisons de santé pluriprofessionnelles les ressources nécessaires pour améliorer la prévention et la gestion des addictions. Grâce à une approche collaborative et au soutien du Fonds Addictions, AVECsanté travaille à la création d'outils pratiques pour aider les équipes de soins primaires à repérer et orienter les patients en situation de conduites addictives. La participation active des fédérations régionales et des MSP est essentielle pour atteindre ces objectifs ambitieux, avec une mise en service prévue pour 2025.

Capitalisation

AVECsanté se donne également pour mission de recenser, analyser et valoriser les opérations innovantes menées dans les MSP adhérentes, à des fins de capitalisation. En effet, l'exercice coordonné et pluripro en MSP n'est pas qu'une simple modalité de travail. C'est aussi une manière nouvelle de pratiquer, propice au développement de la coordination des soins primaires, de l'accès direct et des pratiques avancées. En ce sens, les MSP sont des lieux d'innovation, qui produisent des connaissances nouvelles et soulèvent des questions nouvelles.

Actions menées en 2023 :

- Collecte et publication des fiches capitalisations réalisées en MSP et accompagnées par les fédérations régionales sur le portail CAPS :
 - **APMSL** : Dans le cadre de ses missions de santé publique, *la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Blain* a développé une action d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'activité physique et de l'alimentation dans la prise en charge des maladies chroniques (Avril 2023).
 - **Fémasif** : *La maison de santé pluriprofessionnelle Mathagon* participe à l'expérimentation article 51 « Structures d'exercice coordonné participatives ». Ce sont des structures de soins de premier recours pluriprofessionnelles qui mettent en œuvre un projet de santé, coconstruit avec les usagers, prévoyant une prise en charge globale (médico-psychosociale) et recourant à des services de médiation sanitaire et d'interprétariat. L'expérimentation vise à inscrire les MSP participatives dans un modèle économique pérenne, en testant en conditions réelles les différentes dotations, en vue d'une intégration à terme dans le droit commun. Cette expérimentation permet de légitimer des actions déjà mises en place par la MSP (Janvier 2023).
 - **ESSORT** : *La MSP de Kervignac* a saisi l'opportunité d'un appel à projets de l'ARS Bretagne « Prévention promotion de la santé » pour développer une application facilitant le repérage précoce et l'intervention brève (RPIB) dans les soins primaires. Une équipe projet en pluriprofessionnalité s'est constituée au sein de la MSP et a travaillé main dans la main avec une équipe de jeunes développeurs pour que l'application voit le jour (Mars 2023).
 - **FeMaSCo** : Les professionnels de santé de *la Maison de Santé de Baume les Dames* apportent un soutien aux parents démunis face à l'arrivée de leur bébé en leur proposant un accompagnement à la parentalité sous forme d'ateliers collectifs, support d'échanges et de parole pour préparer l'arrivée du bébé et accompagner les premiers mois. Les questions des parents sont abordées par une approche pratico-pratique par des intervenants multiples (médecin, sage-femme, psychologue mais aussi podologue, orthophoniste...) dans leurs champs de compétences et en complémentarité. Ces ateliers permettent, depuis 12 ans, d'autonomiser les parents et leur apporter sérénité. Chaque atelier étant animé en binôme, l'apport pluriprofessionnel permet d'enrichir le discours commun des intervenants (Mars 2023).
- Atelier de capitalisation aux rencontres d'AVEC santé à *Saint Malo* (Mars 2023) : introduction, mise en situation et partage d'expériences.
- Réunions du Groupe de travail National Capitalisation
 - Mars 2023 :
 - ✓ Valorisation de la démarche de capitalisation
 - ✓ Projets de capitalisation en cours
 - ✓ Appropriation des fiches de capitalisation
 - Juin 2023 :
 - ✓ Bilan des activités CAPS et tour des actualités
 - ✓ Clarification des rôles et missions des différents sous-groupes



- ✓ Ateliers :
 1. Soutien à la production de capitalisation :
Comment je peux me faire accompagner à la capitalisation ?
Structuration de la réponse à la demande de capitalisation
 2. Production d'un module de sensibilisation à la capitalisation
- Septembre 2023 :
 - ✓ Actualités CAPS :
 1. Capitalisations en cours
 2. Valorisation / Communication récentes et à venir
 - ✓ CAPS au congrès :
 1. Rappel des activités et communications
 2. Briefing sur le rôle des membres du GT CAPS
 - ✓ Retour sur les productions de juin et perspectives des prochains mois :
 1. Ateliers Commu'CAPS
 2. Pool accompagnateurs/trices à la capitalisation
 3. Fonctionnement CAPS - nouvelle version du schéma représentatif
- Réalisation d'entretiens sur la capitalisation d'expériences en promotion de la santé avec des professionnels de santé en MSP (Février 2023)
- Réalisation de vidéo-témoignages de professionnels de santé en MSP formés à la capitalisation (Mars 2023)

Agenda politique

L'agenda politique rassemble l'ensemble les rendez-vous et réunions à envergure politique, avec présence, la majeure partie du temps, d'un ou des trois co-président.s d'AVECsanté. Ces temps inscrits dans l'agenda politique contribuent notamment à la représentation et à l'influence externe du mouvement AVECsanté.

A noter : l'agenda politique a été systématisé à compter du 2nd semestre 2023 par transmission aux CA d'AVECsanté et aux CA des fédérations régionales via MailChimp.

En 2023, l'agenda politique a été composé de :

- **16 réunions avec le ministère de la Santé et prévention** : dont 1 rencontre avec Mr le ministre de la santé et prévention et 1 rencontre avec ses conseillers, plusieurs réunions ont eu lieu avec différentes Directions du ministères (DGOS et DSS notamment) ;
- **9 réunions avec Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) ;**
- **1 rencontre a eu lieu avec le Secrétariat Général des ministères chargés des affaires sociales (SG-MAS) ;**
- **2 rencontres ont eu lieu avec le Gouvernement** : l'une avec Mr le Président de la République, l'autre avec le service du Premier Ministre ;



- **24 réunions avec des acteurs du système de santé** (associations, associations des maires de France et maires ruraux de France, mutuelles, structures de santé et de l'organisation territoriale, syndicats, ...);
- **Le les co-président.s d'AVECsanté ont été sollicité à plus de 10 reprises pour des interventions extérieures.**

Plaidoyer

Les évolutions règlementaires, législatives et de planification en faveur des MSP

Lors des Rencontres nationales de Saint Malo, le ministre de la santé et de la prévention a annoncé la publication d'un plan en faveur du soutien au développement des MSP.

La traduction de cette annonce a vu le jour en juin 2023 par la publication du [« plan d'action 4000 MSP »](#) à l'horizon 2027, porté par le ministère de la santé et de la prévention.

La [loi du 19 mai 2023 portant l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé](#), dite loi Rist, a permis l'accès direct à des professions de santé (IPA, masseurs kinésithérapeutes et orthophonistes) notamment pour les structures d'exercice coordonné dont MSP.

Le [Décret n° 2023-617 du 18 juillet 2023 relatif à l'inscription au tableau des ordres professionnels des sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires](#) a permis la possibilité de salariat de médecins en MSP (salariat en SISA), levant ainsi les obstacles techniques liés aux modalités de facturation. Un contrat de travail type devrait voir le jour début 2024.

La [loi du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels](#), dite loi Valletoux, a permis deux évolutions majeures en faveur des MSP :

- Limitation de la responsabilité des associés de la SISA à deux fois leur apport au capital social, y compris pour les SISA déjà constituées ;
- Augmentation à 3 ans (contre 6 mois auparavant) de la durée de conservation du statut SISA pour une MSP lors du départ de l'un des deux associés médecin.

Ces propositions ont été portées par AVECsanté avec, au besoin, l'appui du Cabinet Houdart sur le volet juridique.

Les productions 2023

Un **topo-guide à l'accompagnement des MSP** a été publié en juin 2023. Celui-ci a pour objectif une présentation du mouvement AVECsanté et des types d'accompagnement aux MSP permis par les fédérations régionales.



15 FÉDÉRATION RÉGIONALES, UN SAVOIR-FAIRE ACQUIS DEPUIS 15 ANS : ACCOMPAGNER LES MSP AUJOURD'HUI ET DEMAIN

AUJOURD'HUI...

Un accompagnement personnalisé et pérrenne.

Votre fédération régionale du mouvement AVECsanté écrit cette note en juillet 2023 pour vous proposer une intervention personnalisée et facilitée par un binôme professionnel de santé, chargé d'accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'avenir.

L'accompagnement s'adresse à tous les professionnels de santé engagés dans un projet d'exercice coordonné – quel que soit le niveau de maturité du projet – pour être accompagné dans leur développement.

Au niveau régional, les équipes individuelles, collectives ou à la suite des équipes sont mobilisées par le ou la chargé(e) d'accompagnement. La fédération impliquée aide à l'instauration de l'équipe avec divers leviers, en particulier :

- elle définit les objectifs et la méthodologie de l'accompagnement ;
- elle assure le lien entre l'AFSS et la CIRSE ;
- elle facilite l'accès à l'information régionale et locale, les boutiques, les dispositifs de recherche et les structures d'insertion publique ;
- elle aide au choix et à l'usage d'un système d'information partagé adapté à l'équipe ;
- elle facilite l'échange concernant l'ICP.

Elle pourra également accompagner l'élaboration optimisée des outils et assurer la démarche d'ouverture.

Une boîte à outils.

Certaines fédérations régionales du mouvement AVECsanté mettent à disposition des documents relatifs à cette boîte à outils :

- des fiches outils
- des guides d'accompagnement
- des retours d'expériences
- Un bref d'autres outils à votre disposition pour mener votre projet d'accompagnement sans malice immédiatement en utilisant un répondeur 1

Juillet 2023

AVECsanté

ET DEMAIN...

Garantir et renforcer l'esprit initial de la MSP

Conserver deux médecins par MSP donc sur une patientèle physique et allonger la liste des professionnels de santé relevant de la responsabilité de professionnels médicaux et paramédicaux en cas de dépôt de l'un d'entre eux.

→ Droit d'option : donner à l'équipe des moyens permettant d'emboucher des soutaines médicales, ou des infirmiers référencés, des infirmières de la santé publique, des assistants médicaux, des médecins en urgence et/ou en médecine sociale selon les objectifs du projet de santé.

Simplifier la SISA

Limité la responsabilité des associés de la SISA (la structure juridique qui porte la mission de santé) à leur apport personnel.

Actuellement, la SISA emprunte au droit commun des sociétés, celles qui régissent les sociétés sans mécanisme de protection. Le risque est donc d'entraîner un endettement, un préjudice des professionnels face au poids financier que représente la mise en place de la société.

Promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la participation des patients

Accompagner les MSP grâce aux fédérations régionales du mouvement AVECsanté, dans une montée progressive en qualité des missions de santé.

Formations, webinaires, journées régionales : les fédérations contribuent à sensibiliser les équipes à l'importance de la qualité et de la sécurité, au usage intelligent et pluriprofessionnel des systèmes d'information. Elles soutiennent l'intégration des pratiques avancées de prévention et de sécurité pour le patient et l'équipe, elles encouragent à l'accès direct au déploiement des protocoles d'accompagnement, et plus généralement au partage de compétences.

Favoriser l'émergence des équipes MSP

La fédération régionale doit être financée pour la réalisation du projet de santé d'une MSP.

Les équipes de soins primaires peuvent être la première marche vers une mission de santé de proximité. Pour ce faire, elles doivent bénéficier d'un cahier des charges national qui les engage à devenir une mission de santé dans les 2 ans maximum.

Juillet 2023

AVECsanté

DONNER DES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT

On connaît l'équation !

Depuis 15 ans les fédérations du mouvement AVECsanté ont montré leur capacité à accompagner les MSP pour dépasser le nombre de 2250 MSP. Pour atteindre 4000 MSP, il est indispensable de renforcer les moyens de chaque fédération régionale par une métropole et en outre-mer.

Sur cette base, il est nécessaire :

- de donner aux fédérations régionales de développement par décret pour, dans chaque fédération régionale (en juillet 2023, il existe 15 environ), 100 000 euros par an pour les projets collectifs de santé publique
- de développer des financements supplémentaires pour le rayonnement et la formation des équipes et équipes mureuses pour leur mission d'�er de la MSP (remplis avec des MFR/SES de permis dans un devoir de santé)
- de donner aux fédérations régionales de santé géographiques
- de faire le lien à la MSP 16e de point de la constitutive en SISA et, à terme, de prendre toutes les décisions

Une contractualisation assumée politiquement

Mettre en place une nouvelle politique financière et réglementaire pour encourager les professionnels de santé à rejoindre des équipes de santé.

Financer des équipements et du bâti

mettre les professionnels de santé au cœur du financement, sujet au financement des fonctionnements de coordination et de dépenses d'investissement.

ouvrir des conférences des financeurs

organiser des conférences des financeurs locaux et régionalisés pour sensibiliser les collectivités locales par exemple en ces zones déficitaires.

Proposer des financements permanents au forfait pour les MSP

Reconnaître à la fédération nationale AVECsanté un rôle de signature dans les négociations avec les collectivités territoriales concernant les MSP de type A1.

Juillet 2023

AVECsanté

Renforcer la gouvernance plus efficace

Reconnaître à la fédération nationale AVECsanté un rôle de signature dans les négociations avec les collectivités territoriales concernant les MSP de type A1.

Juillet 2023

AVECsanté

En septembre 2023, AVECsanté a établi des **propositions** dans le cadre de la **consultation publique de la Stratégie Nationale Santé 2023-2033**.

Project SNS 2023-2033 – Consultation publique

AVECsanté

Le système de santé français vit une crise d'envergure systémique, le ministère de la santé et de la prévention appelle de ses vœux une réponse de même type : systémique et globale.

Or le projet SNS 2023-2033 reprend la philosophie traditionnelle, dite « à bout de souffle », qui guide les politiques de santé depuis plusieurs années, et qui a été renforcée par la loi de 2016.

Ce texte ne fait pas compte des changements profonds à envisager notamment en matière de restructuration des soins primaires. Ni l'avis du HCSP de mars 2023, ni les recommandations du HCCAM de septembre 2022 quant à la réorganisation des soins primaires n'ont été pris en considération dans le projet de SNS 2023-2033.

Depuis 2008, le mouvement AVECsanté contribue à l'organisation des soins primaires à travers l'exercice coordonné de proximité en équipes pluriprofessionnelles par le développement des MSP (Maisons de santé pluriprofessionnelles).

AVECsanté s'est donc de la stratégie adoptée par le ministère pour la SNS 2023-2033, portant cadre de l'organisation de la santé pour les dix prochaines années.

L'objectif AVECsanté pour la future système de santé¹ : « le collectif comme l'une des quatre valeurs fondamentales, la SNS 2023-2033 doit considérer ces éléments et rencontrer son discours et ses objectifs sur l'offre de première recours et son organisation en équipes + structurées et coordonnées de proximité » (HCCAM, sept 2022).

Les MSP, acteurs clefs pour une prévention de proximité

Prévention, promotion de la santé et accompagnement à tous les âges de la vie ne sont pas l'apanage des structures hospitalières et médico-sociales. La crise de l'hôpital public, les coûts élevés de recours aux structures hospitalières et médico-sociales et le surcroît de dépenses au détriment de l'accompagnement global de chacun à tous les âges de la vie, en prennent.

Les professionnels de santé en MSP sont des acteurs de soins, de prévention (dépistage, vaccination, programmes ETP) et de promotion de la santé (prise en compte des déterminants sociaux de santé, empowement et démarches participatives) : actions qui nécessitent de façon concordante l'arrivée de nouveaux modes de rémunération (PEP - art.51).

Les professionnels de MSP attendent leurs démarches de prévention individuelle à la prévention collective : point clé d'une responsabilité populationnelle à laquelle il leur incombe de participer.

A titre d'exemple, des programmes de prévention menés par AVECsanté à l'heure ici en cours, à Brétigny-sur-Orge (dans plusieurs MSP peuvent attester de l'importance et de l'efficacité d'un suivi global effectué en pluriprofessionnalité, tel que la consommation d'alcool et de tabac sont abordées plus facilement et plus fréquemment systématisées. Des lors qu'une équipe de professionnels de santé décide de s'emparer collectivement de la problématique, les opportunités d'échanges avec le patient se multiplient.

¹ 10% de la population sans M1, dont 700 000 patients en ALD sans M1 au premier trimestre 2023

L'ensemble du texte relevant des propositions d'AVECsanté pour la consultation publique SNS 2023-2033 est visible au lien : https://avecsante.fr/wp-content/uploads/2024/04/Propositions_AVECsante_Consultation_SNS-2023-2033_29-04-2024.pdf

Commissions thématiques AVECsanté

Commission des coordinateurs en MSP

Deux nouvelles référentes pour la commission des coordinateurs en MSP ont été nommées lors du CA de juin 2023 :

- Elodie GAZEAU, IDEL, coordinatrice en MSP et élue APMSL
- Estelle TANGUY, chargée de mission au GMPSOI – fédération de l'Océan Indien

Cette commission est composée de 21 membres représentant l'ensemble des fédérations régionales. Les travaux de la commission des coordinateurs en MSP ont redémarré en août 2023.

La commission s'est réunie à deux reprises, en septembre et en octobre 2023, pour deux journées de travail en présentiel avec comme deux objectifs :



- La production d'un rapport « coordinateur dès le début de projet » : rapport finalisé en 2023 et transmis aux fédérations régionales ;
- La production d'un référentiel d'activités du coordinateur en MSP : référentiel finalisé et transmis à la DGOS et l'EHESP en 2023. Le rôle de l'EHESP en est la transformation des activités en compétences en vue d'une reconnaissance métier « coordinateur en MSP » et de l'élaboration d'un DU (diplôme universitaire) spécifique au coordinateur en MSP. Les travaux liés au référentiel d'activités et de compétences (RAC) se poursuivront sur l'année 2024.

Les membres de la commission ont également, et collectivement, décidé de se réunir en visio pour des temps d'échange centrés sur leur pratique et l'avancée des travaux de la commission toutes les 6 semaines.



Fin 2023, dans un souci d'utilité pratique pour les équipes en MSP, des réflexions ont été engagées par la commission des coordinateurs en MSP sur les modalités de transmission et d'utilisation des travaux de la commission vers les fédérations régionales pour relais aux équipes MSP. Les productions seront transmises au format adapté aux fédérations régionales en 2024.

Commission SI

L'usage et le sens des systèmes d'information ont pu être de nouveau questionnés par la commission système s'information pilotée par Yoann MARTIN. Un groupe de volontaires a pu être formalisé avec l'aide de membres et de salariés de fédérations régionales.

Ce sujet à part entière, tant complexe que conséquent, fait l'objet de différents travaux mais la commission n'a pas pu produire d'outils en 2023. Néanmoins, plusieurs productions sont prévues à l'avenir.

Form'AVEC

Victor TERRAZA, Guillaume FONGUEUSE ont pu travailler sur la refonte et l'avenir de la formation au sein de la SAS ESOP-COM pour l'association AVECsanté. Plusieurs travaux ont été réalisés avec le concours de Sébastien PREVOST.



A ce jour l'ingénierie de formation n'a pu être complètement définie mais cela devrait être le cas dans l'année à venir.

5. Partenariats

Institutionnels / Associatifs	Autres
<ul style="list-style-type: none">- Ministère de la santé et de la prévention : DGOS, DSS- Caisse nationale d'assurance maladie : DPROF, équipe pilote Art. 51- Institut National du Cancer (INCa)- Santé Publique France- Ecole des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)- France Assos Santé- RESPADD- Grand Est Addiction- Fédération Addiction- Association Addictions France- Fédération Promotion Santé (ex-FNES)- Société Française de Santé Publique (SFSP)- Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé (IREPS)	<ul style="list-style-type: none">- Mutualité sociale agricole (MSA)- Concours Pluripro- Cabinet Houdart et Associés- Acsantis- Icone Médiation Santé

6. Budget

Les comptes annuels d'AVECsanté au 31 décembre 2023 ont été produits par le cabinet d'expertise comptable KPMG et certifiés par le commissaire au compte Bruno Fabre.

Produits : 830,60 K€ Charges : 582,6 K€ Résultat : 248 K€

7. Perspectives 2024

Création d'une fédération en PACA

Le mouvement souhaite pouvoir avoir une représentation par région. Depuis quelques mois la fédération en PACA n'est plus active et le mouvement va se charger de créer une nouvelle fédération dans cette région.

Lien avec les fédérations régionales

A la demande des fédérations régionales, nous allons travailler à la remontée d'informations afin que nous puissions défendre et représenter le plus fidèlement possible les équipes coordonnées.

Prévention : nouveau projet



Réponse à l'édition 2024 de l'appel à projets « Mobilisation de la société civile », lancée par l'Assurance Maladie, visant à soutenir des initiatives de prévention et de réduction des risques liés aux conduites addictives. Le projet « **Prévenir, repérer, orienter en addictions : renforcement de l'activité des équipes coordonnées dans les MSP par la formation RPIB en ligne** ». Son objectif principal est de renforcer les compétences des professionnels de santé travaillant au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) en matière de prévention et d'intervention précoce face aux conduites addictives (tabac, alcool, cannabis et l'utilisation abusive d'écrans), en développant et en mettant en œuvre un programme novateur de formation e-learning sur le Repérage Précoce Intervention Brève (RPIB) apportant des connaissances et de la mise en situation pour intégrer le RPIB aux soins.

Form'AVEC

L'année 2024 vise un renforcement dans la mise en œuvre de l'axe formation AVECsanité identifié sous l'égide Form'AVEC.

Lien avec les élus

Créer des liens étroits avec les élus des territoires pour favoriser l'accès aux soins des Français est une des priorités de travail pour AVECsanité en 2024. Des échanges et travaux ont été initiés en 2023, ils se poursuivront et se renforceront en 2024 accompagnés de la production de livrables.

Communication

Les perspectives de la communication pour le mouvement sont :

- La création d'un guide IPA sur la base d'un travail en groupe de travail qui va se réunir environ une fois toutes les 8 semaines. Ce groupe de travail est supervisé par la chargée de communication d'AVECsanité ;
- Le soutien au niveau communication des fédérations en demande ;
- Accroître la visibilité du mouvement notamment en augmentant le nombre de partenariats presse ; d'interviews ...

Plaidoyer

Le poste de plaidoyer verra son repositionnement au niveau national en 2024 en lien étroit avec les trois co-présidents et le bureau d'AVECsanité tout en renforçant les échanges et collaborations avec les fédérations régionales.

Dans cette perspective, l'alimentation du plaidoyer sera permise à la fois : par un travail de remontée de données de terrain en lien avec les fédérations régionales, de continuité des travaux des commissions AVECsanité, d'échanges plus nombreux avec les fédérations régionales et autres acteurs du système de santé.